

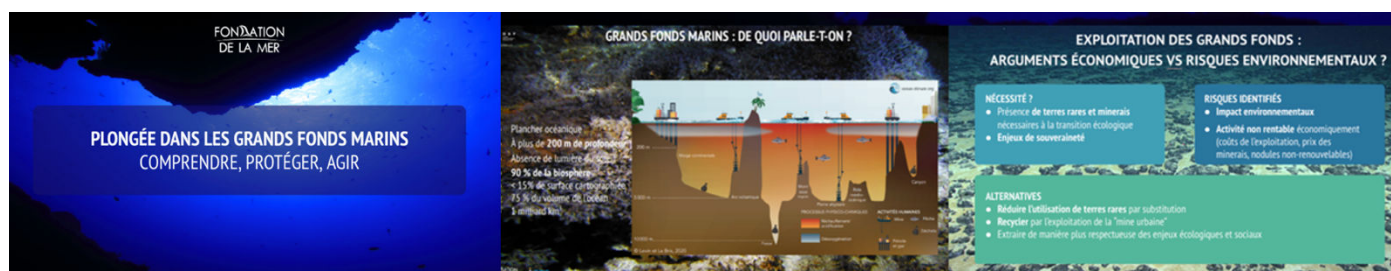
PLONGÉE DANS LES GRANDS FONDS MARINS

Comprendre, protéger, agir

Les grands fonds marins sont au cœur de l'actualité, ils regorgent de ressources soi-disant indispensables à la transition écologique et font également l'objet d'une course géopolitique et stratégique entre des nations avides : Chine, Etats-Unis, Japon...

L'échec de l'adoption d'un code minier pour la haute mer cet été montre à quel point le sujet est complexe.

A l'occasion de ce webinaire, organisé en amont de la commission légale et technique de l'Autorité Internationale des Fonds Marins, la Fondation de la Mer, aux côtés d'experts de la mer, fait un état des lieux et pointe les enjeux.



Au programme du webinaire

- Que recouvrent les grands fonds marins ?
- État des lieux de la connaissance de ces fonds et de leur rôle.
- Le cadre juridique, national et international.
- Les impacts de l'exploitation minière.
- La position de la France et de l'Europe dans ce débat.
- Les recommandations de la Fondation de la Mer.

Intervenants :

Françoise Gaill - Océanographe, spécialiste des grands fonds marins, à l'initiative de l'IPOS (International Platform for Ocean Sustainability).

Maître Virginie Tassin Campanella - Avocate, experte en droit international de la Mer et fondatrice du cabinet VTA.

Alexandre Iaschine - Directeur Général de Fondation de la Mer.

**La Fondation de la Mer donne les clés
pour mieux comprendre la situation et les enjeux**

Présentation webinaire : [ici](#)

SYNTHÈSE

L'océan, un espace vital pour l'humanité

L'océan couvre 71 % de la surface du globe. Il génère environ 50 % de l'oxygène produit sur Terre et absorbe 30 % des émissions mondiales de CO₂ et 90 % de l'excès de chaleur lié aux gaz à effet de serre.

Il est au cœur des équilibres écologiques et économiques mondiaux.

Le poisson constitue la 1^{ère} source de protéines pour près d'un milliard de personnes.

Plus de 80 % des marchandises mondiales sont transportées par voie maritime.

Près de 99 % du trafic internet mondial transite par plus de 500 câbles sous-marins.

Plus de 100 millions d'emplois dépendent de l'économie maritime.
Espace vital, l'océan est aussi un milieu fragile soumis à de fortes pressions.
L'exploitation des grands fonds marins pourrait en devenir l'une des plus lourdes.

Les grands fonds marins : un monde encore largement inconnu

Les grands fonds marins désignent le sol et le sous-sol de l'océan au-delà de la zone éclairée par le soleil. Selon les définitions scientifiques, ils commencent à 200 mètres de profondeur, là où la lumière disparaît et moins de 15% de leur surface a été cartographiée.

Si 250 000 espèces marines y ont été recensées à ce jour, des millions resteraient à découvrir.

Des conditions de vie extrêmes :

Concentration élevée de CO₂
Haute température (jusqu'à 300°C)
Pression élevée (260 Bars)
Faible taux d'oxygène (O₂) / pH acide
Toxicité des émissions (H₂S).

Un cadre juridique international complexe

Les fonds marins situés au-delà des juridictions nationales relèvent d'un régime spécifique établi par la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer : « **la Zone** », **considérée comme patrimoine commun de l'humanité**. Cette zone est administrée par l'AIFM - Autorité Internationale des Fonds Marins.

Sa mission est double : organiser et contrôler les activités minières tout en assurant la protection du milieu marin et le partage équitable des bénéfices.

Exploitation minière : quels impacts ?

Les risques potentiels identifiés par la communauté scientifique sont majeurs :

- Destruction potentiellement irréversible des écosystèmes abyssaux.
- Répercussion à l'échelle de l'océan
- Pollution chronique et accumulation de métaux lourds

À ce stade, aucun modèle économique robuste ne démontre la rentabilité de ces exploitations, dont les coûts technologiques et opérationnels seraient considérables.

Les recommandations de la Fondation de la Mer

La Fondation de la Mer mobilise les entreprises, le grand public et les décideurs pour soutenir des projets à impact pour préserver les écosystèmes, lutter contre la pollution, gérer durablement les ressources marines.

La Fondation appelle à la rédaction réfléchie et aboutie d'un code minier, comme le prépare l'AIFM depuis de nombreuses années. Cette adoption ne doit pas être précipitée, les négociations doivent aussi prendre en compte l'évolution de la science.

A brève échéance, la Fondation est convaincue que le véritable combat se joue sur les plateaux continentaux. Elle appelle donc la France à se positionner de manière claire contre l'exploitation de ses propres fonds marins, en adoptant dans les meilleurs délais un moratoire effectif sur l'exploitation de tout son plateau continental (plateau continental + extension), au-delà des restrictions déjà posées par les gouvernements locaux en Nouvelle-Calédonie et Polynésie.

"Au-delà des annonces politiques, il est urgent que la France adopte un moratoire effectif sur l'ensemble de son domaine maritime. Notre pays est le premier espace maritime au monde en termes de grands fonds marins. Nous devons montrer l'exemple pour peser dans les négociations internationales à venir. Préserver les grands fonds marins, c'est protéger l'équilibre de l'Océan, le climat et les générations futures." commente Alexandre Laschine, Directeur Général de Fondation de la Mer.

A propos de la Fondation de la Mer

Depuis plus de 10 ans, la Fondation de la Mer mobilise donateurs particuliers et entreprises mécènes pour accélérer la protection de la biodiversité et des écosystèmes marins. Elle soutient ainsi des centaines d'acteurs de terrain et agit pour lutter contre les pollutions en mer, soutenir la recherche, encourager l'innovation, informer et sensibiliser tous les publics, petits et grands. Son statut d'observateur à l'ONU lui permet de prendre part aux décisions majeures en faveur de l'Océan.

CONTACT PRESSE : Agence VLC - Valérie LESEIGNEUR & Joy LION

Tél. 06 68 80 37 35 valerie@agencevlc.com / Tél. 07 62 59 65 86 joy@agencevlc.com